



4CADGROUP.COM

22/02/2021

# INDEX EGALITE SALARIALE

Année 2020

# INDEX EGALITE SALARIALE

## DEFINITION

---

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit des mesures pour promouvoir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Pour cela, un outil de mesure commun a été défini : l'Index Femmes – Hommes.

Pour les entreprises de 50 à 250 collaborateurs, l'index donne un score global reprenant les notes attribuées par 4 indicateurs:

Ecart de rémunération

Ecart de répartition des augmentations

Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nombre de salariées augmentées au retour de congé maternité

*Pour plus d'informations :*

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/questions-reponses-sur-le-calcul-de-l-index-de-l-egalite>

## CONNEXATRICES ET CONNEXATEURS

---

La note globale de l'index de l'égalité Femmes-Hommes pour le périmètre de l'Unité Economique et Sociale de 4CAD Group est de **69 points** sur 100 au titre de l'année 2020.

Une note en baisse par rapport à l'an dernier due à des éléments conjoncturels. Nous travaillerons sur le thème de l'égalité professionnelle en 2021.



# REJOIGNEZ L'AVENTURE 4CAD GROUP

CONNEXER NE S'IMPROVISE PAS.  
SOYONS ENSEMBLE ACTEURS  
DE LA TRANSFORMATION,  
CONSTRUISONS AUJOURD'HUI  
L'INDUSTRIE DE DEMAIN.